

Zitierhinweis

Muchnik, Natalia: review of: Nathalie Genet-Rouffiac, *Le grand exil. Les Jacobites en France, 1688-1715*, Paris: Service historique de la défense, 2007, in: ~ *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2011, 2.1 - Mobilités, p. 547-549, DOI: 10.15463/rec.1189735895, downloaded from Website

Annales

Histoire, Sciences Sociales

copyright

Dieser Beitrag kann vom Nutzer zu eigenen nicht-kommerziellen Zwecken heruntergeladen und/oder ausgedruckt werden. Darüber hinausgehende Nutzungen sind ohne weitere Genehmigung der Rechteinhaber nur im Rahmen der gesetzlichen Schrankenbestimmungen (§§ 44a-63a UrhG) zulässig.

plus emblématiques sont le maréchal de Rosne (mort en 1596) ou Denis de Roissieu, professionnels de la guerre qui viennent grossir les rangs de l'armée des Flandres sans jamais réussir à former un « ensemble militaire cohérent et autonome ». Les plus nombreux enfin sont les ligueurs des villes, surtout Parisiens et Picards, pâles reflets de la géographie de l'adhésion urbaine à la Ligue. Tous sont référencés en fin de volume dans un précieux « dictionnaire des ligueurs réfugiés » (p. 261-275).

Peu partirent donc mais ceux qui le firent n'avaient vraisemblablement pas d'autre choix. À l'évidence, les motivations économiques et même clientélares du départ ne furent que peu déterminantes. De fait, l'Espagne n'accorda jamais que 56 pensions : leur nombre comme leur montant s'effondrèrent au lendemain de la paix de Vervins ; puis elles furent monopolisées par les Grands, notamment le duc d'Aumale qui accaparait 84 % des pensions en 1609. Les bourgeois qui prirent le chemin de l'exil et obtinrent une pension le firent la plupart du temps à titre individuel, dans une relation directe avec Philippe II. Malgré cela, ils eurent le plus grand mal à maintenir leur train d'antan : certes, le pouvoir espagnol reconnaît les titres acquis durant la Ligue – et l'on sait bien que celle-ci offrit l'occasion à ses militants d'une ascension sociale rapide par l'acquisition d'offices naguère inaccessibles. Mais les pensions ne sont jamais à la hauteur et créent un abîme entre le titre du Français et le statut de l'immigré. Les départs sont donc pour partie contraints. Les villes ligueuses troquent leur blanchiment contre l'exil de quelques boucs émissaires, les plus visibles ou les plus engagés dans la répression contre le camp royaliste. Ceux qui prennent la route devancent ou fuient les punitions qu'on leur réserve et confirment par la direction de leurs pas l'horizon que la propagande royaliste assignait à l'avance aux ligueurs : l'Espagne. En dernière instance, la proximité des Pays-Bas et une fascination de longue date pour l'Espagne, lieu mythifié d'une soumission du roi à l'Église, expliquent cette destination.

Y eut-il pour autant une « communauté ligueuse dans l'exil » ? C'est ce que les auteurs montrent à travers un faisceau de preuves. Les « réfugiés », devenus « immigrés » à partir de 1598, partagent un même imaginaire : l'oppo-

sition aux « Politiques », la conviction d'une trahison du roi de France, l'image d'une collectivité en plein Sinaï qui a payé d'un lourd tribut sa « liberté de conscience ». Mais les sources manquent sans doute pour traquer leurs pratiques collectives au-delà d'un imaginaire partagé : ils se dotent d'un porte-parole, habitent souvent aux mêmes endroits et s'en remettent, à Paris, aux mêmes notaires. On sait qu'ils fréquentent souvent les mêmes lieux (la chapelle musicale du palais de Cauberg), sans doute les mêmes églises. Mais les divisions sociales qui les travaillent leur permettent-elles de se penser comme un ensemble cohérent ? Seuls 26 des 97 bourgeois recensés à Bruxelles parviennent à faire venir leur famille aux Pays-Bas. D'autant plus que la « division politique du travail familial » ne les incite pas à ce rapprochement : les offices, transmis par les hommes, sont confisqués, mais les maisons et les terres peuvent être sauvées grâce à de savantes pratiques de séparation de biens en faveur de leurs femmes, souvent restées en France. À partir de 1598, plusieurs essaient de revenir en France au prix de reniements plus ou moins sincères. Progressivement, comme l'écrivent les auteurs, cette « communauté » est « de moins en moins unie par le passé et par un projet collectif concret et de plus en plus par la condition de pensionnaires français du roi d'Espagne » (p. 197). En d'autres termes, une « communauté d'expériences se substitue à l'expérience de la communauté » (p. 136, Pierre Bourdieu, Abdelmalek Sayad).

Un livre en définitive qui, par la finesse de ces analyses et l'ampleur de son érudition, donne à penser bien au-delà de son objet propre, éclairant les motifs et les réseaux de l'exil, le fonctionnement des clientèles, l'imaginaire des diasporas et le rêve, jamais tari, d'un retour rapide au pays.

JÉRÉMIE FOA

Nathalie Genet-Rouffiac

Le grand exil. Les Jacobites en France, 1688-1715

Paris, Service historique de la défense, 2007, 701 p.

Inscrire l'histoire de l'exil jacobite en France au sein de l'histoire militaire, politique, diploma-

tique et sociale des relations franco-britanniques constitue l'enjeu essentiel de l'imposant ouvrage de Nathalie Genet-Rouffiac. Il prend place dans le renouveau de l'historiographie jacobite et, au-delà, dans l'ample bibliographie consacrée aux populations britanniques en exil en Europe ; deux historiographies qui, longtemps séparées, s'interpénètrent de plus en plus.

Issu d'une thèse de doctorat et, auparavant, d'une thèse de l'École des chartes dont témoignent la richesse des annexes et la rigueur du traitement des sources, tant britanniques que françaises, ce livre brosse une radiographie des débuts du milieu jacobite en France. Il se focalise en effet sur la première génération de l'exil, depuis la Glorieuse Révolution et l'installation de Jacques II en France jusqu'à la mort de Louis XIV, premier protecteur de la cause jacobite, et l'arrivée concomitante d'une seconde vague d'exil, en particulier écossaise. Ces bornes chronologiques étroites permettent une analyse approfondie de cette micro-société qui se structure autour de deux pôles, Saint-Germain-en-Laye, où s'est établie la cour des Stuarts en exil, et Paris, où s'implantent banquiers et négociants. Les dimensions provinciales (notamment bretonnes et atlantiques) sont en revanche peu présentes. De sorte que c'est sur près de 2 400 individus anglais, irlandais et écossais, rencontrés dans les sources et composant cette communauté, que s'organise la réflexion.

Le travail offre d'emblée l'intérêt d'articuler plusieurs dimensions de l'exil ordinairement dissociées : une approche politique du jacobitisme et de son insertion dans la vie politique anglaise et la diplomatie européenne – la réflexion se rapproche alors d'une histoire diplomatique dans le sillage de Lucien Bély –, une approche socio-économique et, enfin, une étude de ses « institutions » : la cour des Stuarts, les régiments irlandais en Europe, et les établissements religieux. N. Genet-Rouffiac rétablit ainsi un dialogue entre l'exil jacobite et les populations britanniques plus anciennement implantées : dans les milieux négociants des ports atlantiques ou au sein des collèges-séminaires et monastères fondés par les catholiques émigrés à partir de l'instauration de l'anglicanisme au XVI^e siècle et de la colonisation anglaise en Irlande.

C'est précisément dans cette articulation, plus que dans le traitement de chaque thème, que réside le principal apport de l'ouvrage ; l'étude des parcours individuels, approche récurrente de l'historiographie jacobite et récusante (sur les catholiques britanniques) offrant un angle d'analyse propice à N. Genet-Rouffiac. Qu'il s'agisse du soutien financier fourni par les jacobites aux institutions religieuses, des rapports de force et spécificités des trois groupes nationaux (Anglais, Irlandais, Écossais), des clivages politiques, ou des réseaux de clientèle dont N. Genet-Rouffiac révèle toute la complexité, entre le pôle parisien et celui de Saint-Germain, et entre la France et la Grande-Bretagne, ainsi que des difficultés rencontrées dans la gestion de la diversité religieuse, certains jacobites demeurant anglicans. On cerne notamment le rôle des marchands et des banquiers, déterminant pour la survie de ces populations ainsi que pour la cour des Stuarts d'ailleurs. Une attention fine est portée aux processus juridiques d'intégration (naturalité) et à la spécificité de la question de la transmission des biens que pose la situation d'exil. La publication de lettres de naturalité ou de formules de remise du don d'aubaine offre des cas éclairants.

Le lien soutenu des jacobites avec la terre d'origine, dont N. Genet-Rouffiac révèle les différentes facettes (politique, économique, familiale), joue en faveur d'une lecture de l'exil en termes diasporiques et appelle à une comparaison avec d'autres diasporas pour « fait de religion » de la période (huguenots et séfardes entre autres), même si la dimension politique constitue bien une spécificité jacobite. L'ouvrage laisse aussi apparaître la nécessaire étude des relations entre les différentes implantations jacobites qui n'ont pas encore été explorées par l'historiographie encore morcelée par pays d'accueil : la France et l'Espagne en premier lieu et, au-delà, les pays scandinaves, les Provinces-Unies et les royaumes italiens, voire la Prusse et la Russie. L'historiographie espagnole sur l'exil britannique et les Irlandais, très développée dans la dernière décennie, autoriserait de nombreuses mises en relation avec le cas français¹.

Une mention spéciale doit être accordée aux annexes et notamment aux graphiques. Ils

comportent de nombreuses généalogies, des documents relatifs aux statuts des étrangers, des décomptes des activités professionnelles, des schémas de réseaux de clientèles, et des pièces justificatives qui constituent des outils précieux d'analyse et de référence. Les ventilations sont souvent utilement partagées entre les trois nationalités du groupe. On appréciera également le dossier biographique constitué autour de l'Irlandais Daniel Arthur († 1706), banquier installé à Paris dont la figure, récurrente dans l'ouvrage, incarne précisément cette mise en relation des différentes dimensions. Un autre dossier consacré à la Cour permet de disposer de plusieurs états nominatifs et de mesurer les difficultés matérielles des Stuarts. La bibliographie, en particulier des sources manuscrites et imprimées, peut, enfin, s'avérer profitable à des travaux ultérieurs.

NATALIA MUCHNIK

1 - Voir par exemple <http://www.irishinspain.org/>.

Jean-François Mouhot

Les réfugiés acadiens en France, 1758-1785.

L'impossible réintégration ?

Québec, Septentrion, 2009, 448 p.

Errant du golfe du Saint-Laurent au Massachusetts, en passant par la Guyane, Saint-Domingue et la Louisiane... Il ne faut guère s'étonner que le destin des Acadiens, chassés de leurs terres à la pointe de la baïonnette par les troupes britanniques en 1755, ait récemment attiré le regard des historiens tant il semble coller au paradigme d'une histoire atlantique affranchie des frontières nationales. Voilà en effet un événement, le déplacement contraint, suivi d'une errance (volontaire ?) en de multiples terres étrangères, d'un groupe que l'on croit, que l'on veut croire, cohérent, qui permet d'aborder des sujets dans l'air du temps : exils, mémoires, identités. C'est un destin qui offre ainsi un test particulièrement intéressant pour la délicate question de l'identité. Il n'est donc pas question ici d'examiner les modalités de la déportation, mais plutôt de s'attarder sur un épisode moins connu de l'histoire des Acadiens : leur présence en France, entre 1758 et 1785.

Les raisons de cette présence sont brièvement rappelées par l'auteur. Après leur expulsion vers les colonies britanniques d'Amérique du Nord, plusieurs Acadiens profitent de la paix de 1763 pour se rendre en France. Ils y rejoignent ou sont rejoints par d'autres exilés : les expulsés de la ville de Louisbourg, de l'île Saint-Jean et les émigrés de la capitulation de la Nouvelle-France. Trente ans plus tard, ils seront plus d'un millier à reprendre la mer, quitter la France, à destination de la Louisiane. Or, ce bref épisode de la « geste » acadienne se révèle lourd de signification.

Selon les tenants de la thèse identitaire forte, les Acadiens arrivent en France comme Athéna surgit du crâne de Zeus : un peuple doté d'une identité propre, distincte de celle de la France moderne. Ses particularités vont inévitablement conduire au rejet, à dessein, par négligence, ou par incompatibilité, d'un corps étranger inassimilable. Conclusion : le départ de France, inévitable, de ces milliers d'Acadiens mal intégrés, mal accueillis ou tout simplement « étrangers », en 1785. Henry Longfellow ne s'y est pas trompé : voilà une errance qui porte son lyrisme tragique, épreuve dont on forge aisément les identités nationales.

Sans le souligner explicitement, l'ouvrage de J.-F. Mouhot vise à retrancher de l'expérience acadienne une part de ce lyrisme que l'on retrouve dans les écrits de ceux, historiens ou amateurs enthousiastes, qui scrutent le passé acadien par la lorgnette généalogique. L'épisode français, insiste avec raison l'auteur, a été dans ce récit spécifique utilisé trop rapidement comme révélateur d'un malaise identitaire incertain. Toute sa démonstration va plutôt chercher à examiner les conditions de ce séjour afin de miner cette ancienne certitude. Il s'agit alors de nuancer dessein, négligence et identité préalable.

L'ouvrage emprunte trois voies : la patiente reconstitution des aléas des politiques de la monarchie française à l'égard des Acadiens ; l'examen des conditions matérielles de leurs établissements, et la traque des termes employés par les uns et les autres pour référer, désigner et expliquer la situation induite par leur présence en France.

Les projets du gouvernement se succèdent. Il s'agira de bénéficier au mieux des ressources d'une population nouvelle. Comment ? On